



: « Dans l'ambulance et au cours de la première heure à l'hôpital, je me suis senti très mal et je suis constamment au bord de la perte de connaissance. Après les soins je suis obligé de rester dans mon lit d'hôpital en observation jusqu'au lendemain avec prise d'antidouleurs constante»

No Border Camp, Bruxelles, 29 septembre 2010 : extrait des dizaines de témoignages et plaintes reçus à l'occasion des arrestations arbitraires (5)...

« Le 29.9 à environ 14:45, je me trouve dans une manifestation des syndicats à Bruxelles. À la place de la Porte X., subitement, au cours d'une phase tranquille, une chaîne de policiers avec matraques tenues bras en l'air et boucliers se ruent dans la manifestation. Ils essaient de toute évidence de poursuivre notre groupe No Border et de le séparer du reste des groupes syndicaux. Nous appelons les syndicalistes à ne pas se laisser empêcher de nous rejoindre et de se solidariser avec nous. Avec un visage déformé par la haine, certains policiers se mettent immédiatement à nous frapper avec les matraques. Le policier qui se trouve immédiatement en face de moi me frappe avec grande force sur la tête. Je titube, le sang me coule sur les yeux. Mon amie, qui se trouve à côté de moi tente de me maintenir à l'épaule. Le policier frappe à nouveau et la touche à la main. Je tombe, mais auparavant je me retrouve assis à terre appuyé au grillage. J'ai le vertige, je manque de perdre connaissance. Deux dames m'en empêchent en me

parlant sans cesse et me tapotent légèrement les joues. Quelques manifestants des groupes de syndicalistes qui suivent se placent en demi-cercle autour de moi pour me protéger d'autres agressions de la part des policiers agressifs et totalement désinhibés. Après quelque temps, (environ 15, 20 minutes) deux agents sanitaires arrivent. Ils me placent un pansement et m'amènent à l'ambulance qui se rend immédiatement à l'hôpital. Dans l'ambulance et au cours de la première heure à l'hôpital je me suis senti très mal et je suis constamment au bord de la perte de connaissance. Après les soins je suis obligé de rester dans mon lit d'hôpital en observation jusqu'au lendemain avec prise d'antidouleurs constante. »